Commune
Sécurité
Culture
Sport
Associations
Nouvelle activités
État-civil
Vannes agglo
Expression libre

N° 8
Décembre
2014

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Édito du maire

En cette fin d'année, je viens vous adresser, à tous, un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir. Je m'associe à vos joies pour ces périodes de fêtes familiales mais aussi aux peines de ceux qui sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage ou la solitude.

Voilà bientôt une année que vous m'avez élue aux fonctions de maire de notre commune. Avec mon équipe, nous avons pris la mesure de l'ampleur de la tâche. Nous ne nous sommes pas engagés dans des actions d'envergure, mais avons mis toute notre énergie à solutionner mille et un petits tracas qui empoisonnent le quotidien des uns ou des autres. C'est la partie immergée de l'iceberg !

Nous avons aussi découvert des situations surprenantes qui ont nécessité des réajustements et des réorganisations. Pour ces mêmes raisons, il nous a fallu revisiter certains fonctionnements et certains coûts.

Cela demeure néanmoins une aventure passionnante que la conduite de notre commune, par la richesse de ses relations humaines. Sachez que chaque adjoint, chaque conseiller municipal et moi-même, gardons intactes notre motivation et notre foi dans l'avenir, même s'il y a des décisions difficiles à prendre. Nous travaillons et travaillerons dans l'intérêt de tous.

Passez de belles fêtes de Noël et du nouvel an.

Bonne année 2015 à tous ! *Blead mat !*

Michèle NADEAU, maire

Collecte pour la Banque alimentaire

Comme les années précédentes le CCAS de Surzur a participé à la collecte au profit de la Banque alimentaire les 28 et 29 novembre 2014 dans le hall d'Intermarché. Grâce à votre générosité durant ces 2 journées, la collecte a dépassé nos espérances … 1 200 kg de denrées ont été remis à la Banque alimentaire du Morbihan. Merci à vous.

Le maintien à domicile des séniors

La commune de Surzur poursuit son action pour favoriser le maintien à domicile des séniors. Le CCAS coordonne les différentes actions que ce soit pour l'amélioration de l'habitat ou pour les services à domicile.

Le SAAD, Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (8 agents spécialement formés) qui dépend directement du CCAS, intervient au domicile des personnes âgées et/ou handicapées pour le ménage, la préparation des repas, les courses, une présence, etc. En 2014, cela représente 10 000 heures auprès de 70 bénéficiaires en constante augmentation.

L'association AMPER, partenaire du CCAS, assure le portage des repas depuis 2002 sur la commune en lien avec les agents du SAAD. Cela représente pour cette période 20 000 repas livrés à 80 personnes.

Sur la photo, Madame Huguette LE LUHERNE, bénéficiaire du portage de repas à domicile et du service d'aide, est entourée de Christine TEXIER, adjointe aux affaires sociales, Florence LÉON-GOURVÈS responsable du CCAS, Sabrina HAUROGNE, agent d'AMPER et Marie-Noëlle PIET, agent du SAAD.

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Sandrine GAILLARD,
Patricia PERSE, Éric MAHÉ, André JUTIER, Christian LAMBERT, Gilbert LE NILLON, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Norbert LE PIRONNEC.

Commune

Spectacle du RIPAM

Le Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles (RIPAM) a donné rendez-vous aux enfants et aux assistantes maternelles. Mardi 25 novembre, à la Maison de l'Enfance, un spectacle de comptines, de jeux de mains, d'ombres colorées animalières et marionnettes intitulé « **Pilou et ses amis** », était interprété par la « Compagnie du Soulier Magique ».

Pilou, le chat tout doux, part jouer avec ses amis mais ils ne sont pas là aujourd'hui. Il lui faudra ruser pour les faire venir. Dans ce spectacle interactif, Catherine BELLINI, la conteuse, invite les enfants à chanter, à utiliser leurs mains. Ainsi les uns après les autres, les amis de Pilou apparaissent en ombre sur le castelet.

Quelque 67 enfants et 27 assistantes maternelles ont été captivés par le mélange de marionnettes, d'ombres colorées et de comptines.

Accueil des nouveaux arrivants

L'accueil des nouveaux arrivants a eu lieu **vendredi 28 novembre** en soirée à la salle des fêtes. Les élus ainsi que des membres du personnel communal étaient présents pour représenter les services de la commune. Cette soirée s'est clôturée par un verre de l'amitié avec les élus, les présidents d'association, qui ont échangé avec les nouveaux Surzurois.

Noël des écoles

Les enfants des écoles ont fêté Noël dès mardi 16 décembre par le biais du spectacle interprété par la Compagnie du goufignol à la salle des fêtes. 2 séances ont été programmées : une le matin pour les maternelles et une autre l'après-midi pour les primaires.

Le magicien est en retard ! L'assistant « Le goufignol » en attendant le magicien devait préparer le matériel mais l'a-t-il bien fait ?

Ce spectacle d'illusions est, avant tout, une histoire drôle jouée par des personnages burlesques qui multiplient gags et situations cocasses. Les enfants ont été ravis !

Entretien aux abords des installations aériennes

Le 1er décembre 2014, a été signé un accord entre la Préfecture du Morbihan et les différents concessionnaires des réseaux aériens (*ORANGE, ERDF…*) visant à faire respecter l'entretien des végétaux aux abords de leurs installations. Chaque année, de nombreux incidents pourraient être évités grâce à une taille régulière et préventive de ces plantations.

Afin de prévenir tout risque pour la sécurité publique, chaque propriétaire est appelé à les entretenir régulièrement aux abords des poteaux, compteurs et signalisations routières.

Le Code des Postes et des Communications Électroniques (*C.P.C.E.*) autorise l'autorité territoriale compétente à prendre les dispositions nécessaires afin de faire respecter cette réglementation.

Toute négligence pourra être punie d'une amende de 1500 €.

Syndicat intercommunal d'assainissement et d'eau potable de la Presqu'île de Rhuys

Le SIAEP de la Presqu'ile de Rhuys, dans le cadre de son programme de réhabilitation des réseaux d'eaux usées, et afin de préserver l'environnement et notamment réduire l'arrivée des eaux parasites dans les réseaux, a confié ses travaux dans le secteur de BEAUJOUR au groupement d'entreprise SARC SOGEA Atlantique, ainsi qu'à l'entreprise ATLANTIQUE REHABILITATION.

Les travaux consistent à renouveler les collecteurs implantés sous les routes, ainsi qu'à remplacer les boites de branchements. En parallèle le SIAEP fera procéder au renouvellement des canalisations d'eau potable et de branchement jusqu'au compteur des abonnés.

Ces travaux d'une durée de 4 mois environ débuteront à la fin du mois de janvier. Compte tenu de la réglementation sur la dépose de l'amiante, les voiries seront barrées au droit des interventions. L'accès aux riverains sera maintenu pendant le chantier.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le SIAEP au 02 97 41 89 44.

Sécurité

Voisins vigilants

La commission sécurité envisage en février 2015 une réunion d'information sur le concept « des voisins vigilants » avec la gendarmerie et le policier municipal. Ce concept s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance et en premier lieu les cambriolages. Le voisin vigilant veille mais ne surveille pas : Il ne saurait violer l'intimité et la vie privée de ses voisins par une observation déplacée.

Contrôle de vitesse

Face au non respect de plus en plus fréquent des limitations de vitesse, des contrôles vont être effectués sur l'ensemble de la commune avec le concours de la Gendarmerie et du policier municipal. Parallèlement, nous vous demandons d'être en permanence extrêmement vigilants aux abords des écoles limités à 30 km/h.

Boîte aux lettres supplémentaire

Afin de faciliter le postage de votre courrier, une 2ème boîte aux lettres sera prochainement installée. Nous comptons sur vous pour nous faire part du meilleur emplacement. Merci de nous répondre par le site internet ou directement en mairie.

Villes et villages fleuris 2014

Si la commune de Surzur s'est vue décerner le 3ème prix départemental dans la catégorie des communes de 3 501 à 7 000 habitants, des Surzurois ont également été primés :

- Le 3ème prix départemental a été attribué à Mme Annick ETIENNE (48 route de Bel) dans la catégorie « jardin de fleurs » ;
- M et Mme Marcel LE GAL ont obtenu le 2ème prix au niveau du secteur « Baie de Rhuys – Vilaine » dans la catégorie « espace jardiné sur cour ».

Félicitations à tous et merci de participer à l'amélioration de notre cadre de vie !

Mise en ligne de la charte de participation citoyenne

Une charte de participation citoyenne définissant les champs d'intervention et les modes de fonctionnement de l'Agenda 21 de Surzur a été adoptée par le conseil municipal, le 1er décembre 2014. Elle est consultable sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : www.surzur.fr/accueil/environnement/agenda_21

Vous désirez rejoindre les instances de participation (ateliers) de l'Agenda 21, un accueil vous sera réservé en mairie pour tout renseignement et inscription. Tél : 02 97 42 12 52. Courriel : mairie@surzur.fr

5 ateliers sont actuellement ouverts :

Réduction de la consommation énergétique ;
Gestion et réduction des déchets ;
Réduction de la part de la voiture individuelle dans les déplacements ;
Aide à l'insertion professionnelle ;
Chemins de randonnée.

Sur votre proposition, d'autres sujets peuvent être inscrits après validation du comité de pilotage.

1er bilan des TAP

Le comité de pilotage du projet éducatif s'est réuni lundi 24 novembre en mairie pour établir un bilan après 3 mois de fonctionnement des nouveaux rythmes scolaires. Les ateliers périscolaires ont accueilli 350 enfants en moyenne par jour. Les enfants sont globalement satisfaits. Véronique GRELAUD, adjointe à l'éducation et à la jeunesse, a spécifié que 2 groupes de travail se sont organisés pour permettre de faire évoluer le projet éducatif de territoire.

Culture

Exposition à la médiathèque : « Les roulottes »

Une exposition intitulée « **Les roulottes** » de Isabelle RAVELEAU sera visible à la médiathèque Marguerite LOHÉZIC **du 6 au 31 janvier 2015**.
Une rencontre avec l'artiste sera organisée **mercredi 14 janvier** à partir de 10h30.
Les sculptures sont originales et prêtent à l'imagination et au voyage !

Hommage à Martine LAMBERT, alias Tilou

Lorsqu'un artiste s'en va vers l'éternité, c'est une étincelle qui s'éteint avec lui.
L'art a ceci d'absolu, c'est de transcender tous les clivages.
Martine LAMBERT, alias Tilou, est une de ces personnalités qui ne s'est pas renfermée sur ses talents, participant à tous les Salons des Arts, depuis sa création.

Elle a mis, sans compter, son temps et ses compétences au service des Surzurois. Elle a créé un atelier pour partager son art et a donné des cours grâce à Familles Rurales. Elle intervenait bénévolement à la médiathèque auprès des « pas grands du tout » et participait à certaines activités organisées par le CCAS pour les anciens et les « dépendants».
Merci Tilou, Salut l'Artiste ! Tu vas nous manquer.

Sport

Calendrier de janvier 2015

- Football :
- samedi 6 : Surzur – Ménimur 2 (football jeunes U11)
- dimanche 7 : Surzur 2 – La Vraie Croix 2 (football seniors masculins) à 13h
  Surzur 1 – Arzal (football seniors masculins) à 15h

Tennis :
- dimanche 7 : Surzur – Comité Morbihan 4 (tennis seniors féminins) : toute la journée
- dimanche 14 : Surzur – Baden 3 (tennis seniors masculins) : toute la journée

Nouvelles activités

Benjamin LEFRANCOIS, maréchal-ferrant

Benjamin LEFRANCOIS est maréchal-ferrant depuis 13 ans dont 3 à son compte à partir de 2011. Formé aux compagnons du devoir et installé à Surzur depuis 1 an et demi, il intervient sur des chevaux de selle pour la rectification de l'aplomb, l'entretien et le ferrage sur tout le Morbihan, voire plus. Si vous avez besoin de faire appel à ces services, sachez qu'il y a un maréchal-ferrant à Surzur. **Contact** : 06 22 39 06 81

Naturopathe - Auriculothérapeute - Iridologue

Après 3 ans d'études et l'obtention du certificat de naturopathe, Géraldine MERCIER a le plaisir de vous accueillir dans son cabinet situé à Trémoyec. Lors de la consultation, Géraldine établit avec vous un bilan physique et émotionnel aboutissant à des conseils personnalisés pour votre mieux-être. Géraldine utilise l'alimentation, les plantes, l'iridologie. Elle emploie également l'auriculothérapie (méthode réflexe de rééquilibrage issue de la médecine traditionnelle chinoise) qui est bénéfique en cas de sciatique, de lumbago ou du sevrage tabagique par exemple. La naturopathie s'adresse à tous. Elle agit en prévention et sur nombre de maux d'aujourd'hui : stress, difficultés de sommeil, problèmes de poids, de peau, soucis digestifs …

Consultation sur rendez-vous au 06 37 86 85 31 - geraldine.mercier16@orange.fr

Dates à retenir :

Janvier 2015

Dimanche 11 :
Vœux du maire - 10h45 - salle des fêtes

Lundi 12 :
Conseil municipal - 20h - Mairie

Jeudi 22 :
- Réunion publique à 20h à la salle des fêtes sur la situation financière 2015 et le projet d'aménagement de la rue des Sports

Tous les jeudis :
Marché place de la Gare de 17h à 20h

BESOIN de JOINDRE un MEDECIN

Le soir, la nuit, le week-end
et les jours fériés, une permanence des soins est assurée

Avant de vous déplacer

Appelez la régulation médicale
02.97.68.42.42
ou
15

Vous aurez des conseils médicaux adaptés à votre situation

Une orientation vers la structure la mieux adaptée à votre état de santé :

CAPS (Centre d'accueil et de permanence de soins)

Services d'urgence des Hôpitaux-SAMU, SMUR

Associations

Soirée Top 50

Une soirée TOP 50, organisée par l'amicale laïque de l'école Victor HUGO, aura lieu **samedi 24 janvier** à partir de 19h à la salle des fêtes. Réservation par courriel : amicalesurzur@orange.fr
Repas adulte : 11€ (sangria, tapas, poulet à l'espagnole, crumble aux pommes, café)
Repas enfant : 5€ (boisson, poulet pommes de terre, crème au chocolat maison)
Bienvenue aux danseurs et aux bénévoles !

Assemblée générale d'« Un pied d'vant l'autre »

Une forte participation des adhérents est à souligner. Dans son mot de bienvenue le président a remercié le travail effectué par le Conseil d'administration tout au long de l'année (organisation des sorties tous les mercredis). Au programme : rapport moral et financier suivi de l'annonce des manifestations pour l'année 2015, galette des rois le 16 janvier, repas des marcheurs le 28 mars. Quatre sorties à la journée sont au programme : Lizio, Locmariaquer, Redon et l'Île de Noirmoutier. Sortie week-end au mois de juin au Mont Saint-Michel. Le président remercie tous les bénévoles pour leur participation à la bonne marche de l'association et donne la parole à Madame le maire qui fournit une piste de réflexions à mener, pour améliorer ou réaliser des chemins de randonnée, avec la collaboration des marcheurs. Un repas servi par le traiteur « Au poëlon gourmand » a clôturé la soirée. Comme chaque année, l'association « Un pied d'vant l'autre » organisait les 3 et 10 décembre 2014 la traditionnelle marche au profit du Téléthon. 110 randonneurs ont emprunté le circuit de Pembulzo puis Saint Armel par un temps clément.
Merci aux généreux donateurs.

État civil

Naissances : toutes nos félicitations !

25 octobre : Lola VAQUETTE - 1 impasse du Gouarh
25 octobre : Manon CAZO - Kervaché
19 novembre : Eliott LÉTOFFÉ - 3 rue des Chardonnerets
22 novembre : Brune GIRARD - 33 ter rue de Kerlann
29 novembre : Loïs DIEUMEGARD - 2 impasse Floren Braz

Décès : toutes nos condoléances

28 novembre : Jean DAVID - 4 rue Koh Castel
28 novembre : Martine LAMBERT née BOSSUET - 7 domaine de Pernèse
14 décembre : Claude HUE - 3 impasse des Mouettes

Conseil municipal

Extrait des délibérations du 1er décembre 2014

Le Conseil Municipal :
►décide la cession de la parcelle cadastrée YE 23 d'une superficie de 19 273 m² au Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable (SIAEP) de la Presqu'île de Rhuys, au prix de 5 780 € : unanimité
►sollicite l'agrément de la commune de Surzur au nouveau dispositif d'investissement locatif intermédiaire introduit par le projet de loi de finances pour 2015, à compter du 1er septembre 2014 : unanimité
►sollicite l'appui de Vannes agglo en ce sens auprès des services instructeurs du Préfet de Région.
►adopte la "charte de participation citoyenne" présentée par le comité de pilotage de l'Agenda 21 : unanimité
►fixe les tarifs municipaux au 1er janvier 2015 : 21 voix pour et 6 abstentions (P. Cailleau, JP Le Bihan, A. Périn, É. Mahé, G. Lacroix, S. Aurain)

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

« LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE VOTRE JOURNAL VOUS SOUHAITENT D'EXCELLENTES FÊTES DE FIN D'ANNÉE »

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Cette année 2014 se termine. Pour de nombreux conseillers de notre groupe, celle-ci a été une année de découverte de la vie municipale. Ecouter les autres, confronter les points de vue dans le respect de chacun, le mandat d'élu local est une belle école de civisme et de démocratie.
Tout au long de ces 9 derniers mois nous nous sommes efforcés, notamment par nos interventions au cours des différentes commissions municipales, d'être vigilants et d'apporter un regard critique sur tous les sujets importants. Nous pouvons citer entre autres :
- le temps d'activité périscolaire
- le projet d'aménagement de la rue des Sports et du carrefour du Gouarh.
- les tarifs municipaux

Nous souhaitons que cette année 2015 soit mise à profit par les uns et les autres pour préparer l'avenir dans le respect mutuel de nos engagements réciproques.
Pour clôturer cette année, l'ensemble du groupe « Ensemble pour les Surzurois » vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.
S.AURAIN, A.PERIN, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE.

Chères Surzuroises, Chers Surzurois,

Lors de la campagne municipale, nous nous étions engagés à rendre transparentes les décisions prises et à fournir aux électeurs de Surzur tous les éléments en notre possession pour éclairer notre jugement et le leur. Par ce document, nous tenons notre promesse.

Nous savions que nous allions trouver notre commune dans une situation financière critique et cela, s'est, hélas ! confirmé.

En mai/juin 2014, nous avons demandé à la Direction Départementale des Finances Publiques du Morbihan de réaliser un audit rétrospectif 2009-2013 et puis prospectif 2014-2019.

Nous avons communiqué en toute transparence sur les résultats de cet audit :

- Un accroissement considérable de l'endettement entre 2012 et 2013, sur des durées s'échelonnant jusqu'en 2037.
- Une dégradation de la capacité d'autofinancement de la commune
- L'incapacité, dès 2015, d'assurer le remboursement des emprunts contractés jusqu'en 2013 et de celui que nous avons dû contracter en 2014 pour achever le paiement des travaux du restaurant scolaire.

Comme il nous l'avait proposé lors de l'inauguration du restaurant scolaire, nous avons été reçus par

Monsieur le Préfet en novembre dernier. Nous avons appris ainsi que la commune était placée sous « procédure d'alerte » depuis 2013. Ceci signifie que, si nous ne prenons pas des mesures efficaces, la commune pourrait être placée sous tutelle. En clair, elle serait alors gérée par des intervenants extérieurs qui décideraient de la conduite à tenir pour assainir les finances de la commune.

Nous n'en sommes pas si étonnés car nous avions une vision claire de cette situation lorsque nous avons brigué la conduite des affaires de la commune. Souvenez-vous, lors de notre communication électorale, nous avions annoncé les indicateurs qui déclenchent la procédure d'alerte. Nous avions aussi dit qu'il faudrait trouver des recettes supplémentaires. De même, nous avions indiqué qu'il fallait voir, par là, une absence de discernement dans la priorité des investissements réalisés et, surtout, l'absence d'anticipation des recettes correspondantes.

Cependant, comme la majorité des Français, nous ignorions l'importance de la réduction des aides contributives de l'Etat. Nous avions anticipé, dans nos prévisions, une baisse de ces aides sur la base prévue, à savoir 3,7 milliards d'euros pour l'ensemble des communes de France. Aujourd'hui, on nous apprend que cet effort serait porté à 11 milliards d'euros d'ici 2017. Nos aides baisseront, de ce fait, presque 4 fois plus sur cette période. Cette baisse devrait atteindre 200 000 € d'ici 2017.

Pour poursuivre le développement harmonieux de Surzur, nous serons tous contraints à un effort important :

- réaliser des économies sur les frais de fonctionnement pour les services communaux.
- limiter les investissements à l'indispensable, piloter au plus juste, anticiper et programmer les besoins pour les élus.
- réaliser un effort financier par l'augmentation des coûts des services et des contributions locales pour les habitants.

Dès 2015, nous devons accroître de 350 000€ les recettes et de façon pérenne, pour assainir la situation financière de la commune qui pourrait retrouver un fonctionnement acceptable vers 2018.

Dans un premier temps, nous avons revu les tarifs des différents services de la municipalité : Maison de l'Enfance, Restaurant scolaire, Médiathèque. Ceux-ci ont été votés en conseil municipal de décembre et sont disponibles sur le site de la mairie. Ils doivent contribuer à hauteur de 75 000€ à l'effort financier nécessaire. Nous avons regroupé les tranches de quotient familial en faveur des ménages les plus modestes et la collectivité continue à contribuer largement au fonctionnement des différents services Enfants/Jeunesse/Culture.

Nous statuerons prochainement avec la commission des finances et l'ensemble du conseil municipal sur la contribution des impôts locaux. Une réunion publique, le 22 janvier, vous informera plus en détail sur la situation de la commune.

Nous pensons, au vu de ces efforts :

sortir de la procédure d'alerte dès 2015

poursuivre le développement harmonieux de notre commune

réaliser les investissements strictement indispensables

retrouver un taux d'endettement raisonnable à la fin du mandat et ainsi une capacité d'endettement pour les projets futurs.

Merci de votre compréhension et rendez-vous au 11 janvier 2015 pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité et au 22 janvier 2015 pour une réunion publique.

Michèle NADEAU, Maire de SURZUR

CCAS

Une Couverture Complémentaire Santé pour tous

Certaines personnes ne sont pas couvertes par une complémentaire santé et doivent régler la part non prise en charge par la Sécurité Sociale ou encore, renoncer à des soins.

D'autres en possèdent une mais à un prix prohibitif.

Le CCAS réalise une étude auprès des surzurois, par l'enquête que vous trouverez au verso, pour connaître au mieux la situation. Le but est de pouvoir rechercher des solutions adaptées et de **négocier des contrats collectifs pour une couverture complémentaire santé de Village.**

Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche, mobilisez-vous et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Plus nous serons nombreux, plus les offres pourront être intéressantes !

Voici les différentes étapes de la démarche :

1- Recensement des besoins de la population par le biais du questionnaire à remplir et à retourner en mairie

2- Négociation avec les mutuelles

3- Information de la population au vu du résultat des négociations

4- Décision collective